



# ATOUT ZORN



N°35  
JUN  
2016

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN



## DERNIERS GRANDS PROJETS 2015-2016

Espace Tennis  
Groupe Scolaire Sud  
PLUi



• **NOS ENGAGEMENTS**  
environnementaux

• **VIE ASSOCIATIVE**  
au Pays de la Zorn

• **ENFANCE & JEUNESSE**  
accueil & loisirs



## ÉDITO

Depuis quelques semaines les pouvoirs publics pensent entrevoir quelques petits frémissements de croissance ou, à travers un savant calcul bien distillé, une baisse du chômage.

Aussi, dans un climat social tendu, une agriculture abandonnée, des entreprises de travaux publics et de bâtiments au bord de la rupture, des foyers de plus en plus nombreux à recourir à l'aide sociale et aux colis alimentaires, on ose dire que « la France va mieux ». Il faut croire que certains hommes politiques ne vivent pas dans le même monde, qu'ils veulent ignorer les difficultés du peuple et pensent que toute réussite électorale passe par la seule stratégie de communication.

Devant les réformes territoriales, l'intercommunalité recentre ses actions et considérant la baisse des recettes se doit de définir ses priorités sous un seul angle « le service à la population » et aux Communes membres autour d'équipements structurants du territoire.

Après la construction du hall de tennis à Hochfelden, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn va ouvrir dès cet été le vaste chantier du nouveau Groupe Scolaire et d'un accueil périscolaire à Wingersheim les Quatre Bans. Elle va aussi lancer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. La création de « Communes Nouvelles » plus grandes, plus fortes, nous permettra sans doute également de « redistribuer » les cartes.

Ensuite, le développement urbain et l'accroissement des demandes d'accueil périscolaire saturent nos 3 équipements actuels. Les élus de la Communauté de Communes tentent depuis quelques années de mettre en garde les Maires concernés, mais en vain ! Des désaccords sur le choix du terrain d'assise d'un nouveau Groupe Scolaire Nord, des prises de positions radicales, ont pour l'instant eu raison de « l'intérêt général ».

Enfin, comme nous l'avons évoqué lors d'un récent Conseil, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn se voit attribuer ou se dote de plus en plus de compétences qui déchargent les Communes, sans transfert de ressources supplémentaires. Cela suppose à terme une harmonisation fiscale pour maîtriser l'impact sur les impôts locaux. Un consensus est à trouver au prix de quelques sacrifices dans les Communes.

Avec mes dévoués sentiments,

**Bernard FREUND**  
Président

## SOMMAIRE

ÉDITO & SOMMAIRE	2
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
LES GRANDS PROJETS & LES ORIENTATIONS DU TERRITOIRE DU PAYS DE LA ZORN	4/5
FINANCES : BUDGET 2015 BILAN	6/7
ENVIRONNEMENT	8/9
VIE ASSOCIATIVE	10 à 13
COMMUNICATION	13
PETITE ENFANCE	14/15
ENFANCE	16/17
ANIMATION JEUNES	18 à 21
ATOO-O	22/23
TOURISME	24



Maison du Pays de la Zorn

## NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lors du dernier renouvellement des élus locaux, l'État avait laissé aux intercommunalités le soin de fixer le nombre de ses élus au-dessus du seuil légal. La Communauté de Communes du Pays de la Zorn avait ainsi porté le nombre de Conseillers de 41 à 48 membres, comme beaucoup de collectivités territoriales.

Un citoyen français a contesté cependant cette faculté au Conseil d'État, qui a annulé cette disposition facultative, tout en laissant les élus en place jusqu'à une prochaine échéance électorale municipale. Les récentes élections complémentaires à Schaffhouse-sur-Zorn ont donc mis fin au dispositif transitoire et ont obligé la Communauté de Communes à revenir au DROIT COMMUN avec 41 sièges.

C'est ainsi, par un savant calcul défini par le Ministère et confirmé par un Arrêté Préfectoral du 4 janvier 2016, que les Communes de Duntzenheim, Melsheim, Minversheim, Mittelhausen, Waltenheim-sur-Zorn, Wickersheim-Wilshausen et Wilwisheim ont perdu un siège au sein de notre Assemblée.

## MAISON DU PAYS DE LA ZORN

### PERMANENCES DE LA MAISON DU PAYS DE LA ZORN

<b>Communauté de Communes du Pays de la Zorn</b> • Service administratif • Service animation jeunes	du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h
<b>Relais assistants maternels</b>	le lundi de 15h à 18h, le jeudi de 14h à 17h, <b>Atelier d'éveil</b> mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h
<b>SDEA</b>	du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et 13h15 à 16h45
<b>Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale</b>	<b>Secrétariat</b> le lundi de 8h à 12h et 14h à 17h <b>Assistante sociale</b> le lundi de 9h à 12h sans RDV <b>Puéricultrice</b> le jeudi de 8h30 à 11h
<b>Abrapa</b>	du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h à 17h, le vendredi de 8h à 12h et 13h à 16h
<b>Crésus (Accompagnement des ménages surendettés)</b>	<b>sur rendez-vous</b> les jeudis matins
<b>Mission Locale du Pays de Saverne Plaine et Plateau</b>	<b>sur rendez-vous</b> le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 8h30 à 12h et 14h à 17h
<b>Info &gt; Énergie</b>	Permanences : 3 <sup>ème</sup> jeudi du mois : de 14h à 15h30
<b>Conciliateur de justice</b>	Permanences : 1 <sup>er</sup> lundi du mois : de 15h à 17h
<b>Conseillère Départementale</b>	M <sup>me</sup> M.P LEHMANN : sur rendez-vous

Maison du Pays de la Zorn  
Communauté de Communes  
Tél. 03 88 91 96 58  
E-mail : secretariat.general@payszorn.com  
Site : www.payszorn.com

## PROJET FINALISÉ EN 2015 HALL DE TENNIS COUVERT

Depuis quelques semaines, les membres du Tennis Club du Pays de la Zorn ont pris possession des lieux en jouant sur le sol bitumeux dans l'attente de la pose du sol sportif définitif, dès la fin du championnat.

Les aménagements extérieurs restent à réaliser également, mais la construction publique du dojo de la Ville de Hochfelden à proximité a retardé ce chantier.

Pour l'exploitation de cet équipement de tennis couvert, l'Association s'est engagée à en financer son coût annuel.

Bilan financier de cette opération	
Honoraires architecte	78 739,97 €
Frais annexes	6 620,00 €
Travaux de terrassement	119 340,78 €
Travaux bâtiment	652 294,17 €
Sol sportif	79 839,97 €
Divers	20 716,91 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>957 551,80 €</b>
Subventions	- 359 013,80 €
<b>Net CDC Zorn</b>	<b>598 538,00 €</b>

Après tant d'années d'attente, voilà enfin le territoire du Pays de la Zorn doté d'un nouvel équipement structurant qui répond aux demandes des joueurs et des associations de tout le territoire.

À eux maintenant de faire grandir ce club de tennis et de démontrer que cet équipement est un outil indispensable pour donner à ce sport et au bourg-centre un nouvel élan en ce domaine.

Nouveau Hall de Tennis



## ORIENTATIONS 2016 GROUPE SCOLAIRE SUD À WINGERSHEIM LES QUATRE BANS

Répondant aux objectifs de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, les Communes de Duntzenheim, Waltenheim-sur-Zorn et Wingersheim les Quatre Bans ont élaboré leur programme de Groupe Scolaire pour 300 élèves, auquel l'intercommunalité va adjoindre un périscolaire de 120 enfants. Le permis de construire est accordé. 187 entreprises avaient répondu à l'appel d'offres pour les 30 lots de travaux.

L'ouverture du chantier est prévue en juillet prochain pour une durée de 2 ans. Rappelons qu'il s'agit d'un bâtiment « passif » situé sur la route de Gingsheim, à proximité du terrain de football en gazon synthétique et dont le coût global est de 4 905 823,71 € HT de travaux (sans le lot 8 qui reste encore à attribuer) et 1 700 000 € d'honoraires et de frais annexes.

## QUELLE COOPÉRATION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KOCHERSBERG-ACKERLAND

Malgré nos 16 000 habitants, seuil qui nous a évité toute fusion, force est de constater que certaines actions ne peuvent être portées seules. Les 2 intercommunalités se sont donc concertées pour :

- la mise en œuvre et le suivi du Système d'Information Géographique (SIG),
- le développement touristique,
- l'animation jeunesse,
- la lecture publique, pour laquelle notre faiblesse dans le Pays de la Zorn est montrée du doigt.

Sans préjuger des décisions qui seront prises au courant de l'année, le tourisme et le SIG semblent être des programmes prioritaires pour lesquels les élus affichent une volonté de mutualiser leurs moyens humains.

À suivre !



## COMMUNE NOUVELLE « WINGERSHEIM LES QUATRE BANS »

Il en fallait bien une première sur le territoire... Créée au 1<sup>er</sup> janvier dernier, cette nouvelle entité administrative regroupe donc les Communes historiques de Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen et Wingersheim et compte aujourd'hui 2 200 habitants.

La Nouvelle Commune improvise souvent et espère que les « technocrates parisiens » feront bouger les lignes afin que les Communes historiques conservent une identité géographique qui faciliterait grandement les démarches administratives de nos concitoyens.

Oh ce n'était pas sans mal non plus mais la décision va dans le sens de l'histoire. À bas les vieilles querelles, les jalousies, les préjugés de clocher, pour laisser place à la mutualisation des moyens, à une cohésion de nos politiques locales, à la solidarité rurale, à la garantie de ressources dans le seul intérêt de leurs concitoyens. Des mois de travail et de concertations acharnées, beaucoup d'incertitudes encore car, comme dans tous domaines dans notre Pays, on vote des textes sans se soucier des modalités d'application pratiques sur le terrain.

Bref, s'il y a d'autres volontés de fusion, sachez que Mireille GOEHRY, Maire de Wingersheim les Quatre Bans et les Maires délégués ont pris de la « bouteille » en ce domaine.

## GEMAPI OU GRAND CYCLE DE L'EAU

La Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) et la Protection contre les Inondations (PI) est une compétence obligatoire des Communautés de Communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les textes de loi vont dans ce sens en matière environnementale et nous devons prendre toute mesure pour protéger notre population en ce domaine. En l'absence de moyens humains qualifiés indispensables pour maîtriser ce sujet et préparer les dossiers de travaux, la Communauté de Communes a transféré cette compétence au SDEA du Bas-Rhin. Une Commission Géographique a été créée et nul ne doute que les réflexions se poursuivront avec plusieurs bassins versants pour une cohérence des actions. Enfin, nous étudions actuellement la possibilité de greffer sur cette politique les « coulées d'eaux boueuses » dans un souci de simplicité, de clarification et de solidarité avec les villages touchés par ce fléau.



## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Par Arrêté Préfectoral du 25 juillet 2015, la compétence « élaboration des documents d'urbanisme » a été transférée à la Communauté de Communes. Les élus communautaires ont donc immédiatement lancé la procédure pour :

- Doter toutes les Communes d'un document d'urbanisme,
- Permettre la transformation des Plans d'Occupation des Sols (POS) en PLU,
- Mettre en conformité les documents existants de quelques collectivités avec les lois intervenues dans le domaine de l'environnement.

La Communauté de Communes a choisi l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) comme Assistant à Maître d'Ouvrage.

Un appel à candidature a été lancé pour réaliser ce programme sur 4 ans, avec un coût d'objectif prévisionnel de 400 000 € à 500 000 €. Le Bureau d'Études chargé de ce programme sera désigné fin juin 2016.

Il aura pour mission :

- de dresser un état des lieux dans les Communes,
- analyser les contextes,
- élaborer des perspectives urbaines, environnementales, culturelles, sportives et économiques,
- définir les grands enjeux, souligner les particularités de notre territoire, ses forces et ses faiblesses,
- proposer un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD),
- esquisser des plans de zonage et la rédaction des règlements.

Toutes les informations communicables à destination du public seront disponibles sur le site internet <http://www.payszorn.com>.

Enfin, des Commissions ont été créées et les Conseils Municipaux seront largement associés à cette élaboration, en particulier pour déterminer l'avenir et le développement de leur Commune.

## LES PÉRISCOLAIRES

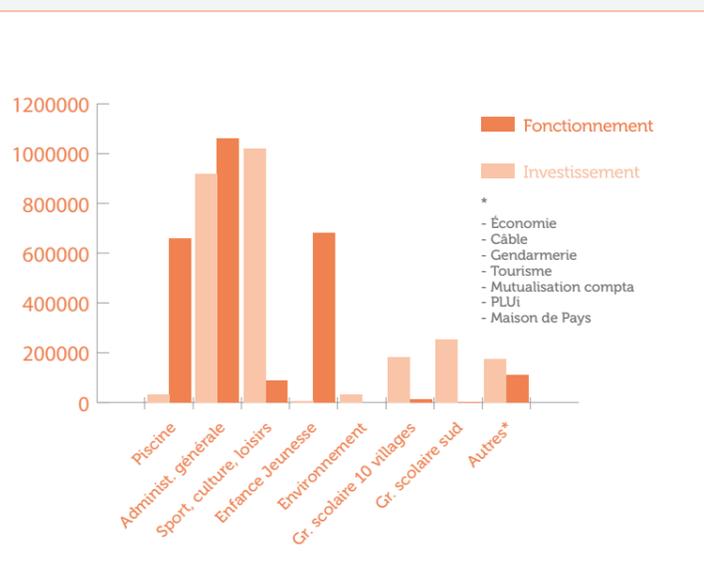
Le manque de places pour l'accueil des enfants en structure périscolaire se fait cruellement sentir et l'évolution très rapide des demandes ces dernières années ne permet pas à la collectivité de suivre en investissement.

L'évolution de la société, des pratiques familiales et des exigences professionnelles sont sans doute à l'origine de ce mouvement. La création de nouveaux périscolaires constitue donc une priorité pour les élus de la Communauté de Communes pour une égalité de traitement de leurs concitoyens. Ils ont donc privilégié les collectivités qui affichent une volonté de création de groupes scolaires intercommunaux. Ces derniers permettent d'offrir les mêmes chances à de nombreux élèves, promeuvent le bilinguisme, facilitent les « passerelles », réduisent les trajets et surtout justifient la mise en œuvre d'un périscolaire avec une dimension adaptée à la situation et aux enjeux financiers d'exploitation. Bien-sûr, chacun et chacune y va de son intérêt personnel, mais la Communauté de Communes du Pays de la Zorn doit avoir une vision plus large de son organisation territoriale et de ses investissements. Les réformes territoriales sont en marche, d'autres nous guettent encore. Pour les élus communautaires, il s'agit de construire un territoire fort et structuré répondant avec la plus grande efficacité et transparence aux besoins de la population.

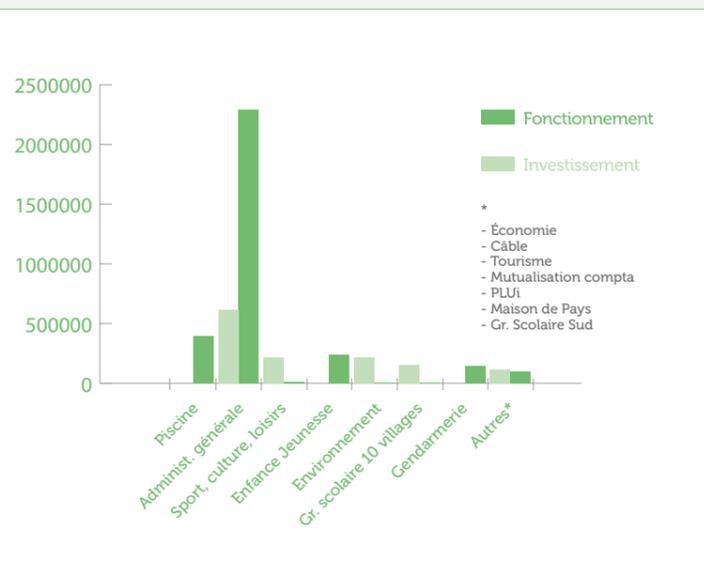
Nous devons prévoir l'avenir et faire en sorte que si demain notre structure était « absorbée » nous soyons un territoire organisé et dynamique. Enfin, pour faire face à l'urgence, notre objectif est de construire le périscolaire dans le cadre du Groupe Scolaire intercommunal de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS et d'agrandir les structures de HOCHFELDEN et SCHWINDRATZHEIM dans les meilleurs délais sans pour autant effectuer un matraquage fiscal insupportable pour nos concitoyens.

BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 2015

	DÉPENSES	
	Investissement	Fonctionnement
Piscine	32 222,35	660 170,04
Économie	85 540,12	0,00
Administ. générale	917 944,22	1 060 986,99
Sport, culture, loisirs	1 020 435,45	88 367,82
Câble	32 688,82	42 402,51
Tourisme	29 016,51	6 892,95
Enfance Jeunesse	6 877,77	682 625,17
Environnement	31 768,01	0,00
Gr. scolaire 10 villages	182 141,87	12 535,53
Gendarmerie	0,00	6 830,00
Maison Pays	12 736,58	54 394,35
Mutualisation compta	8 580,54	0,00
Gr. Scolaire Sud	254 047,59	786,08
PLUi	5 133,75	1 986,90
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>5 237 111,92 €</b>	



	RECETTES	
	Investissement	Fonctionnement
Piscine	0,00	397 610,85
Économie	44 977,21	0,00
Administ. générale	611 342,85	2 292 702,57
Sport, culture, loisirs	215 000,00	8 812,92
Câble	11 540,00	0,00
Tourisme	37 480,72	2 672,00
Enfance Jeunesse	0,00	241 681,26
Environnement	214 075,10	1 000,00
Gr. scolaire 10 villages	152 000,00	1 219,00
Gendarmerie	0,00	148 578,40
Maison Pays	20 000,00	22 720,31
Mutualisation compta	0,00	69 585,38
Gr. Scolaire Sud	600,00	0,00
PLUi	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 493 598,57 €</b>	



DÉFICIT GLOBAL

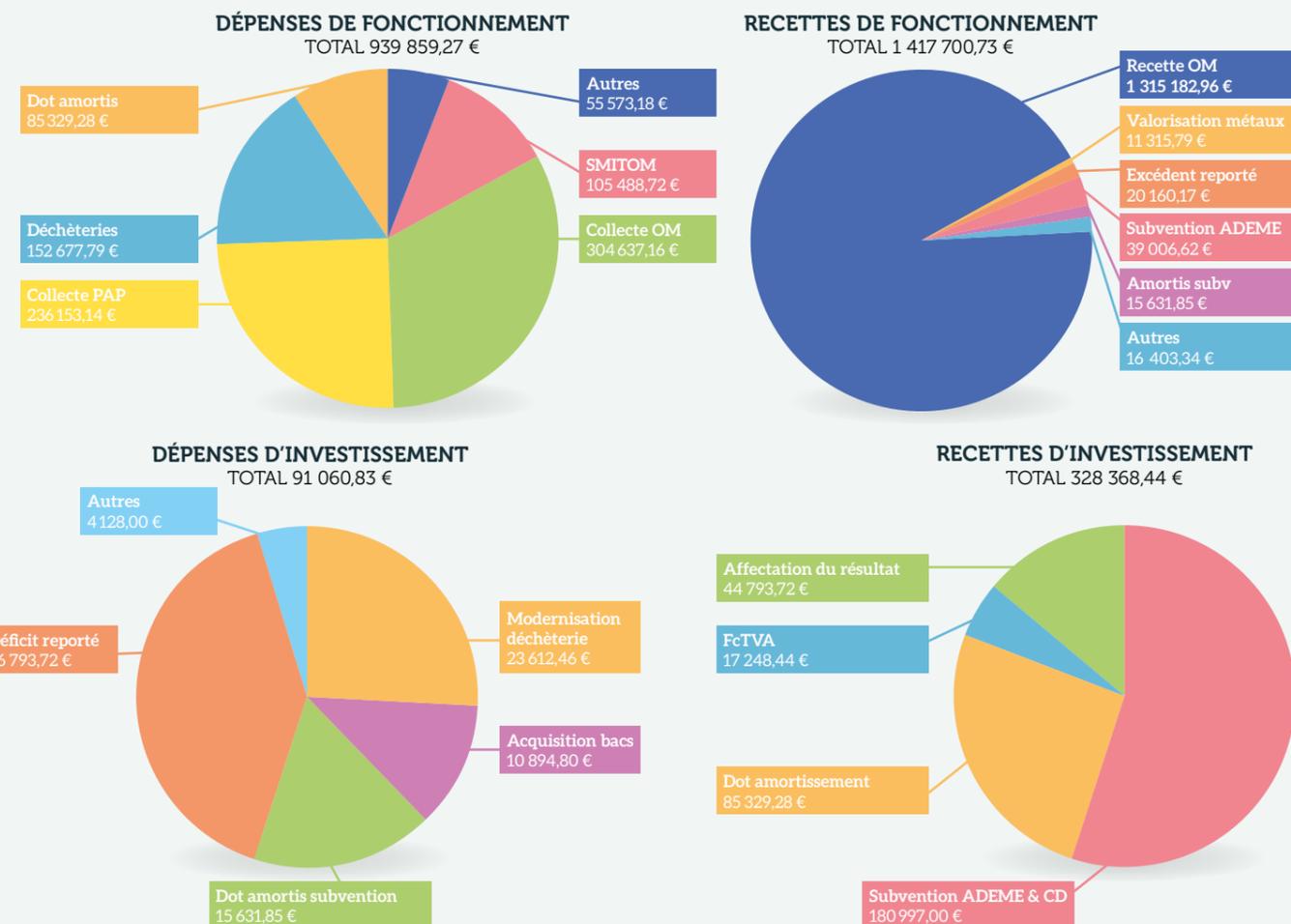
743 513,35 €

ÉTAT DE LA DETTE

	MONTANT D'ORIGINE	DETTE AU 1/01/16	CAPITAL 2015	INTÉRÊT 2015
Emprunt Crédit Mutuel	1 500 000,00	1 273 809,67	59 091,18	50 699,38
Emprunt Caisse d'épargne	1 480 978,00	1 214 401,96	59 239,12	49 475,78
<b>TOTAL</b>	<b>2 980 978,00 €</b>	<b>2 488 211,63 €</b>	<b>118 330,30 €</b>	<b>100 175,16 €</b>

Avec 16 025 habitants, la moyenne de la dette est de 155,27 € par personne.

FINANCEMENT DU SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES 2015



## DÉCHÈTERIE

La Redevance Incitative s'est étendue aux déchèteries, et comme le reste du service, s'appuie sur l'utilisation réelle du service par l'utilisateur.

Une analyse de la fréquentation de 2015 (Période test) a permis de mieux comprendre les habitudes de la population en matière de déchèteries.

Nos statistiques nous montrent que 1/3 des usagers n'utilisent pas le service des déchèteries alors que d'autres s'y rendent de manière hebdomadaire.

Par mesure d'équité et en adéquation avec les pratiques de la Communauté de Communes de Brumath, nous avons décidé d'accepter jusqu'à 2m<sup>3</sup> par passage et limiter le nombre de passages annuels gratuits à 16.

Tout passage supplémentaire sera facturé 5 €.



**Pour réduire le temps d'attente et de déchargement, nous vous rappelons qu'il est indispensable de trier vos déchets et d'aplatir vos cartons avant d'accéder aux déchèteries ;**  
Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016, un deuxième gardien vous accueille sur les déchèteries pour mieux vous guider et vous conseiller.

Les déchèteries ont été dotées de caméras de surveillance supplémentaires pour faire face au vandalisme et aux incivilités grandissantes.

Une benne Eco-mobilier a été installée à MUTZENHOUSE pour compléter l'offre existante.

## QUELQUES CONSEILS DE TRI :

**Il est important de consommer autrement pour limiter notre impact sur l'environnement :**

- **Rapporter les anciens médicaments** en pharmacie pour qu'ils soient détruits dans le respect de l'environnement ;
- **Penser aux associations** qui collectent divers objets (vêtements, bouchons, jouets) pour leur donner une seconde vie ;
- **Composter** permet de réduire jusqu'à 30 % le volume des ordures ménagères dans le bac gris et permet de faire de l'engrais naturel.

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn s'est très récemment dotée d'un broyeur qu'elle mettra gratuitement à disposition des Communes.

Les Communes pourront désormais organiser des journées de broyage pour réduire les quantités de déchets verts amenés en déchèteries. Vous pourrez ainsi repartir avec du broyat gratuit, que vous pourrez mettre dans votre composteur.

Nouveau Broyeur



## CALENDRIER DE RATRAPAGE DES PROCHAINS JOURS FÉRIÉS

JOUR FÉRIÉ	JOUR DE RATRAPAGE	COMMUNES CONCERNÉES	FLUX
<b>lundi 15 août 2016</b>	mercredi 17 août 2016	Alteckendorf Bossendorf Ettendorf Grassendorf Lixhausen Minversheim Mutzenhouse Ringeldorf Schaffhouse-sur-Zorn	OM
<b>lundi 15 août 2016</b>	samedi 13 août 2016	Issenheim Zoebersdorf Geiswiller Scherlenheim Melsheim Wilwisheim	CS
<b>mardi 1 novembre 2016</b>	samedi 29 octobre 2016	Issenheim Zoebersdorf Geiswiller Wickersheim Wilshausen Scherlenheim Melsheim Schwindratzheim Wilwisheim	OM
<b>vendredi 11 novembre 2016</b>	jeudi 10 novembre 2016	Hochfelden	OM
<b>vendredi 11 novembre 2016</b>	samedi 12 novembre 2016	Ringeldorf Grassendorf Ettendorf Alteckendorf Lixhausen Mutzenhouse Minversheim Bossendorf	CS
<b>lundi 26 décembre 2016</b>	mercredi 28 décembre 2016	Alteckendorf Bossendorf Ettendorf Grassendorf Lixhausen Minversheim Mutzenhouse Ringeldorf Schaffhouse-sur-Zorn	OM

OM = Ordures Ménagères, CS = Collecte Sélective

## LES EFFORTS PAIENT !

Grâce aux importants efforts de tri de la majorité des usagers du service des Ordures Ménagères, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a pu bénéficier d'une ristourne de la part du SMITOM de Haguenau-Saverne.

En effet, la qualité du tri a une incidence financière conséquente (les déchets non triés nous coûtent environ 200 € la tonne de majoration).

De plus, nous bénéficions d'une subvention du SMITOM qui est proportionnelle au Kilo trié par habitant.

Ainsi, pour gratifier les usagers des efforts réalisés, les élus de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn ont décidé de reverser l'intégralité de la remise obtenue sous forme de ristourne sur les factures du 1<sup>er</sup> semestre 2016 (factures qui seront éditées en juillet 2016).

- Tous les foyers, entreprises, administrations et associations s'acquittant d'une part fixe semestrielle de 66,50 € vont bénéficier d'une ristourne de **24,50 €** sur leur facture du 1<sup>er</sup> semestre 2016.
- Toutes les entreprises s'acquittant d'une part fixe semestrielle de 118,50 € vont bénéficier d'une ristourne de **43,50 €** sur leur facture du 1<sup>er</sup> semestre 2016.
- Toutes les entreprises s'acquittant d'une part fixe semestrielle de 190,00 € vont bénéficier d'une ristourne de **74,00 €** sur leur facture du 1<sup>er</sup> semestre 2016.

Cette remise reste exceptionnelle pour 2016, car notre budget Ordures Ménagères a été excédentaire en 2015.

Pour 2016, nous avons prévu des travaux d'extension à Bossendorf pour augmenter le nombre de bennes à quai, notamment la benne gravats, et permettre à un plus grand nombre de véhicules de stationner à l'intérieur de la déchetterie.

Nous tenons aussi à rappeler que le budget Ordures Ménagères est un budget annexe au budget de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, il est donc indépendant et a comme unique recette la Redevance Incitative.

Les efforts conjugués des usagers d'une part, et la gestion rigoureuse du service par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, d'autre part, nous permettent de répondre à nos objectifs de maintien du tarif de cette redevance, dont il est rappelé qu'ils sont en vigueur depuis 2012.

Néanmoins, il faut poursuivre nos efforts de tri et de réduction de déchets, pour espérer maintenir nos tarifs actuels.

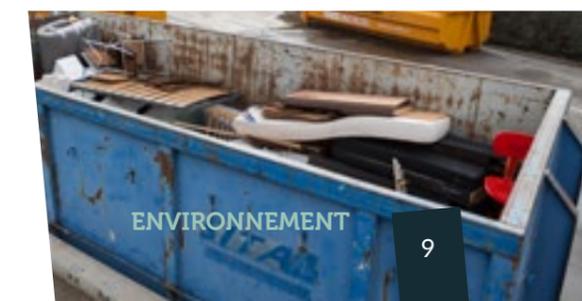
Des caractérisations ont lieu régulièrement sur nos bacs de tri et nous avons retrouvé très récemment dans ces bacs des aliments putrescibles, des déchets verts, mais également du verre, des gravats, des couches, des bouteilles pleines...

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn va poursuivre la sensibilisation au tri sélectif avec l'embauche d'un nouvel ambassadeur du tri.



## POUR RAPPEL

- Seuls les papiers et journaux, briques alimentaires vides, cartonnages, bouteilles vides et flacons plastiques vides, ainsi que les emballages métalliques vides se trient dans le bac «jaune».
- En cas de déménagement, il est indispensable :
  - d'informer la Communauté de Communes du Pays de la Zorn de la date de votre départ en indiquant votre nouvelle adresse,
  - de restituer votre badge d'accès.





## LES JEUX INTERVILLAGES : ORGANISÉS CHAQUE ANNÉE PAR L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU PAYS DE LA ZORN

**Bravo à l'équipe de Hohatzenheim et merci de nous accueillir pour 2016 !**

Rendez-vous le dimanche 26 juin 2016 pour une nouvelle journée de challenge et de bonne humeur pour les JEUX INTERVILLAGES 2016 à Hohatzenheim, Commune de Wingersheim les 4 bans.

Le thème retenu cette année est « Le Moyen-âge ».

Les jeux se déroulent sur toute la journée. Buvette et restauration avec repas de midi de 12h à 14h, et petite restauration tout au long de la journée, animations etc.

Remise des prix à 18h30. Venez participer et encourager les équipes!

Consultez le site [www.intervillages.org](http://www.intervillages.org)

 et la page facebook  
AIPZ Jeux Intervillages et Fête de la Musique

Contact : AIPZ 06 78 32 99 47



## FÊTE DE LA MUSIQUE INTERCOMMUNALE LE MARDI 21 JUIN 2016

*La fête de la musique se tiendra à la Salle Polyvalente de Schwindratzheim dès 19h et jusqu'à minuit.*

Avec la participation de plusieurs groupes :

- Société de musique Concordia de Schwindratzheim (une quarantaine de musiciens)
- Groupe « People in the Garage »
- Ensemble Vocal de l'Ecole de Musique du Pays de la Zorn (programme Edith Piaf)
- Et bien d'autres...

N'hésitez pas à venir écouter les nombreux musiciens de notre territoire et vous amuser!

## RAND'O FOLIES 2016

**Vous étiez très nombreux à participer à la 5<sup>ème</sup> édition des Rand'O Folies du 19 au 22 mai 2016 pour découvrir ou redécouvrir les sentiers de Grande Randonnée du Pays de la Zorn. Le thème était : L'Eau au Pays de la Zorn.**

Cette manifestation sur 4 journées a apporté son lot de convivialité, de bonne humeur. Une Rando Patrimoine de 7.5km à la découverte du patrimoine local, une Rando Challenge® (à destination des scolaires), la Rando du Crépuscule sur le sentier des neuf sources à Mittelhausen, ponctuée d'animations musicales et qui a rencontré un franc succès, et pour finir le dimanche la Rando familiale à la découverte des paysages du Pays de la Zorn autour d'Ettendorf, sans oublier une initiation à la marche nordique pour les initiés et les débutants!

**Service Tourisme**  
Tél. 03 88 02 20 14  
E-mail : [service.tourisme@payszorn.com](mailto:service.tourisme@payszorn.com)



## FORUM DES ASSOCIATIONS

*Dans le cadre de l'espace de vie sociale, l'Association Intercommunale du Pays de la Zorn (AIPZ) vous invite au forum des associations qui aura lieu les 03 et 04 septembre 2016 au Complexe sportif de Hochfelden.*

Afin de découvrir ou redécouvrir les activités proposées par nos associations locales, de nombreux stands et démonstrations vous permettront de prendre contact avec leurs bénévoles.

### Objectifs de ce forum :

- Faire connaître au public les associations du territoire.
- Permettre aux associations de montrer ce qu'elles font à travers des animations et des démonstrations, permettre des échanges avec le public, créer un moment de convivialité...

Des présentations et des animations auront lieu tout au long du week-end.

*Alors, public venez nombreux à la rencontre des associations !*

*Associations de notre territoire, si vous n'êtes pas encore inscrits, n'hésitez pas à prendre contact avec l'AIPZ : [evs@intervillages.org](mailto:evs@intervillages.org)*

## ESPACE DE VIE SOCIALE

L'Association Intercommunale du Pays de la Zorn (AIPZ) forte de 10 années de présence sur le territoire, a obtenu un agrément « ESPACE DE VIE SOCIALE » délivré par la CAF du Bas-Rhin. Une enquête menée auprès des familles et du monde associatif à l'automne dernier, a permis de retenir trois grandes thématiques autour desquelles des actions seront réfléchies et menées par, et avec, les habitants de la CCPZ.

Si vous êtes intéressés par les thématiques de l'environnement, de la parentalité ou encore la vie associative, vous pouvez encore rejoindre un groupe de travail et/ou le comité de pilotage.

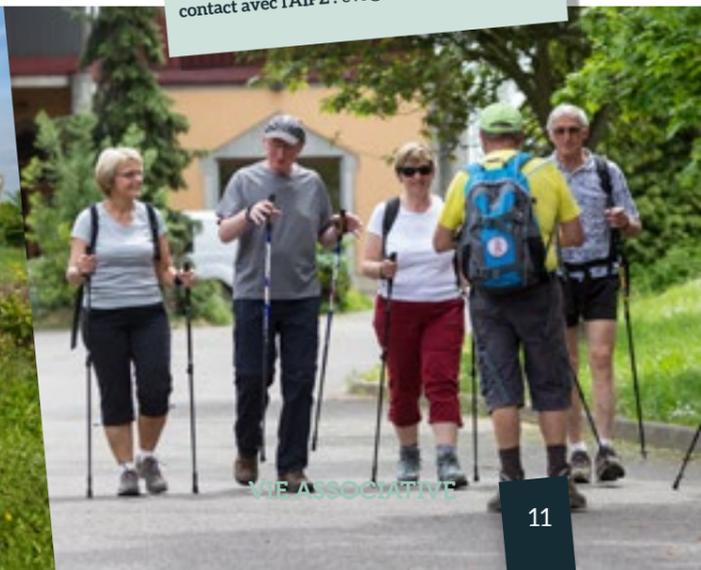
Contact : [evs@intervillages.org](mailto:evs@intervillages.org)

Pour l'année 2016, des animations sont déjà en cours ou ont eu lieu :

- les Rando' Folies, les 19, 20, 21 et 22 mai,
- la Fête de la Musique, le 21 juin à Schwindratzheim,
- les Jeux Intervillages, le 26 Juin à Hohatzenheim,
- le Forum des Associations, les 3 et 4 septembre à Hochfelden.



Suivez l'actualité sur Facebook: AIPZ Association Intercommunale du Pays de la Zorn





Service Vie Associative  
Tél. 03 88 02 20 10  
E-mail : bmi@payszorn.com

## 23 AVRIL 2016 : 1<sup>ÈRE</sup> OPÉRATION « 1 ROSE 1 ESPOIR » AU PAYS DE LA ZORN

Suite au décès de son ami et président du Moto Club, Daniel GILLIG, refusant de céder à la fatalité qu'est le cancer, a décidé d'étendre l'opération «1 rose 1 espoir» au Pays de la Zorn.

L'adhésion des municipalités, de la Communauté de Communes et de notre Conseillère Départementale M<sup>me</sup> Marie-Paule LEHMANN à ce projet a été unanime.

Les associations locales, donateurs de sang, l'association de pêche, le club de l'amitié, Caritas et d'autres les ont rejoints dans la foulée. Les motards ont répondu massivement. L'opération s'est finalement étendue à 19 communes de notre canton.

Samedi 23 avril, de gros nuages menaçants n'ont pas empêché 220 motards de se retrouver à Gougenheim autour d'un café croissants pour y récupérer les équipements, écouter les encouragements des élus et officiels, les consignes des organisateurs, les paroles d'un prêtre et d'une pasteur, suivi de la bénédiction des motos. L'accueil fut enthousiaste et l'image de nos courageux motards s'en est trouvée revalorisée auprès de la population conquise par cette noble démarche. Pour preuve, ils n'ont eu à déplorer aucun refus, et de très nombreux témoignages ont fait état de personnes qui se sont confiées pour évoquer des drames personnels ou proches, liés à la maladie, en concluant toujours par de très sincères remerciements pour cette démarche.

Les habitants du Pays de la Zorn ont contribué pour cette première édition à plus de 16 000 euros qui seront intégralement reversés à la Ligue 67 contre le cancer. La totalité des frais d'organisation a été couverte par les subventions, sponsors, dons, et aides diverses.

Le 10 juin, le président Dominique MEYER a eu le privilège de remettre officiellement le montant des bénéfices de plus de 40000 euros à Gilbert SCHNEIDER président de la Ligue 67 contre le cancer !

1 Rose 1 Espoir



## BILAN BMI (BANQUE DE MATÉRIEL INTERCOMMUNALE) 2015

	Prix location en €	Nombre de location	Montant en €
Chapiteaux	90	41	3 690
Tonnelles	20	81	1 620
Podiums	4	172	688
Grande Sono	70	8	560
Petite Sono	35	27	945
5 grilles d'exposition	10	35	350
Vidéoprojecteur	10	9	90
Barrières	0	200	0
			<b>7 943 €</b>

Service Vie Associative  
Tél. 03 88 02 20 10  
E-mail : vie.associative@payszorn.com



Rappel : le matériel de la BMI est uniquement mis à disposition des associations et des Communes du Pays de la Zorn.

## BILAN SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2015

Nom de l'association	Montant en €
École de Musique du Pays de la Zorn	27 353,07
Karaté Club de Hochfelden	210,00
Badminton Club de Schwindratzheim	200,00
Club de Natation de Hochfelden	5 520,00
Football Club de Wingersheim	560,00
Football Club Zornthal	1 080,00
Zorn Tennis de Table	340,00
Tennis Club du Pays de la Zorn	440,00
Handball-Dettwiller-Hochfelden	840,00
Association Intercommunale du Pays de la Zorn	6 802,82
<b>TOTAL</b>	<b>43 345,89 €</b>

La Communauté de Communes dans le cadre de sa compétence « Sport, Culture, Loisirs » propose aux associations du Pays de la Zorn un partenariat à travers 8 fiches d'interventions pour soutenir l'animation associative du territoire. Le guide des interventions et le formulaire de demande de partenariat sont téléchargeables sur notre site internet [www.payszorn.com](http://www.payszorn.com)

Les nouvelles dispositions en matière de subventions aux Associations seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Vous retrouverez très prochainement toutes les informations sur le site de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn : [www.payszorn.com](http://www.payszorn.com) - Rubrique « Vie associative ».

## DU NOUVEAU SUR ZORN TV

Le passage de l'analogique au numérique a été l'occasion pour Zorn TV de moderniser son contenu et de revoir sa grille de programmation.

Plus de petits reportages d'une dizaine de minutes pour ainsi proposer un panel plus fourni, plus dynamique et plus attractif.

Depuis quelques mois maintenant, les films démarrent à horaires réguliers et les thèmes varient en fonction des jours de la semaine :

- Lundi : vie associative
- Mardi : concerts et spectacles
- Mercredi : enfance et jeunesse
- Jeudi : citoyenneté
- Vendredi : tourisme et patrimoine
- Week-end : rediffusion des reportages de la semaine

Zorn TV se veut une chaîne de proximité qui soit le miroir de notre territoire.

Tous les acteurs de la vie locale et notamment les associations peuvent demander la réalisation d'un reportage à l'occasion d'un événement qui mérite d'être mis en avant et partagé avec le plus grand nombre. Ceci est bien entendu gratuit et un DVD du reportage est également fourni à titre gracieux à la structure organisatrice.

Pour toute demande de reportage ou de promotion d'un événement à venir sur l'infographie de Zorn TV ainsi que sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, veuillez-vous adresser à : Communauté de Communes du Pays de la Zorn au 03 88 02 20 16 ou par mail [canal.local@payszorn.com](mailto:canal.local@payszorn.com)



Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur et vous souhaitez valoriser votre patrimoine ou améliorer le confort énergétique de votre logement de plus de 15 ans ? Le PIG (\*)

Rénov'Habitat 67 peut vous apporter des réponses concrètes et vous offrir l'opportunité de réaliser votre projet !

URBAM Conseil

Tel : 03 29 64 45 16 - Mail : [pig67@urbam.fr](mailto:pig67@urbam.fr)

Permanences les 1<sup>ers</sup> ou 3<sup>èmes</sup> jeudis de chaque mois

De 10h30 à 12h à l'espace E2 de Monswiller (21 rue des Rustauds)

De 16h à 17h30 à la Maison des services de Sarre-Union (14 rue Vincent d'Indy)

(Pas de permanence le 5 mai, en août et le 15 décembre)

\*PIG : Programme d'Intérêt Général



La télé locale du Pays de la Zorn est visible sur le réseau câblé sur le Canal 96



Service Communication  
Tél. 03 88 02 20 16  
E-mail : [service.communication@payszorn.com](mailto:service.communication@payszorn.com)

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a la compétence enfance et jeunesse depuis juin 2000.

Cette compétence comprend 3 domaines d'action :

- La petite enfance (0 - 4 ans) : le multi-accueil et le relais assistants maternels,
- L'enfance (3 - 10 ans) : les structures périscolaires et les accueils de loisirs sans hébergements, les mercredis et les vacances,
- La jeunesse (11 - 25 ans) : les accueils de loisirs sans hébergement pendant les vacances, les animations culturelles et les projets jeunes.

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a souhaité déléguer la gestion du Multi-Accueil (crèche), du Relais Assistants Maternels (RAM) et des périscolaires à des associations spécialisées dans le domaine.

En 2013, la délégation a été signée pour une période de 3 ans avec l'ALEF pour la gestion des structures d'accueils de loisirs sans hébergement (périscolaires, mercredis et vacances) et avec l'AASBR pour la gestion du Multi-accueil et du RAM.

Cette nouvelle DSP (Délégation de Service Public) va arriver à échéance le 30 juin 2016, le Conseil de Communauté a décidé de conclure une DSP par domaine (petite enfance et enfance) pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Compte tenu des offres réceptionnées pour la DSP 2016-2021, le Conseil Communautaire, sur conseil de la Commission d'attribution des offres, a décidé de retenir :

- l'ALEF pour l'exploitation des structures d'accueils de loisirs sans hébergement
- l'AASBR l'exploitation du Multi-accueil et du RAM.



**Multi-Accueil**  
Brigitte JEUDY-DANKERT  
Tél. 03 88 02 26 78  
E-mail : ma.hochfelden@asbr.com

## MULTI-ACCUEIL

En 2015, plus de 70 familles ont profité de la structure.

Toute l'équipe d'animation veille au bien-être, à la santé et à la sécurité de chaque enfant. De plus, elle applique aujourd'hui la pédagogie Loczy qui vise à respecter le développement propre à chaque enfant.

La structure poursuit ses rencontres intergénérationnelles avec les résidents de la maison de retraite, l'initiation au dialecte, et la sensibilisation au respect de l'environnement...

**RAM**  
Violaine GOETZ  
Tél. 03 88 02 27 59  
E-mail : ram.hochfelden@asbr.com

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Les ateliers d'éveil sont ouverts aux enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistant(e) maternel(le), de leur garde à domicile et/ou de leur(s) parent(s).

Les ateliers se déroulent les mardis, jeudis et vendredis matin de 9h00 à 11h00 et accueillent actuellement 25 personnes à chaque séance.

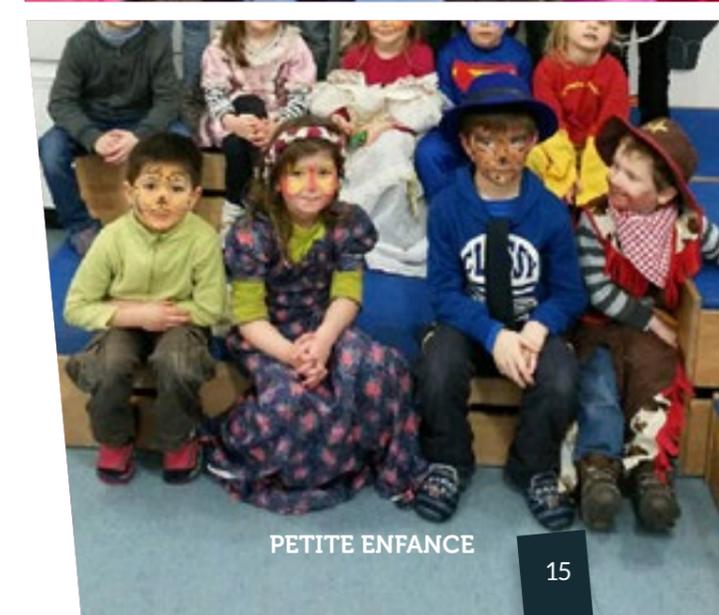
Chaque atelier comprend du jeu libre, des histoires, des chansons une activité (peinture, cuisine, baby-gym...), et un temps de goûter pris ensemble.

Des sorties en plein air (à la ferme, au parc...) sont organisées régulièrement, les fêtes calendaires sont également mises en avant (chasse à l'œuf,...).

Les ateliers d'éveil sont gratuits mais l'inscription y est obligatoire.

Pour répondre à une demande toujours grandissante, un 4<sup>ème</sup> atelier d'éveil a été mis en place à GINGSHEIM, les lundis matins de 9h à 11h.

Cet atelier accueille actuellement des mamans, des mamies mais également des assistantes maternelles. N'hésitez pas à vous y inscrire, il reste quelques places disponibles.



## ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

Les trois accueils de loisirs périscolaires assurent l'accueil des enfants du territoire en dehors des temps scolaires et pourront, dans le futur, être contraints à refuser des enfants vu l'augmentation conséquente des demandes.

Les différents temps d'ouverture nécessitent des projets pédagogiques spécifiques pour les temps périscolaires des enfants, les temps extra-scolaire, les mercredis, les vacances scolaires.

Les périscolaires de Hochfelden et Schwindratzheim ont axé leur projet pédagogique sur l'autonomie des enfants.

Chaque jour aux travers de multiples activités sportives, créatives et artistiques, les enfants se découvrent pour mieux grandir.

À Schwindratzheim, un système de « self » a été mis en place et les enfants peuvent choisir à quel moment ils souhaitent déjeuner. Ce nouveau système est très encadré et l'équipe d'animation s'assure que chaque enfant se soit restauré. Les après-midis, les enfants peuvent accéder au goûter, aux devoirs ou aux activités libres comme ils en ont envie également dans un créneau horaire défini.

Pour l'année scolaire 2015-2016, les enfants des écoles de Alteckendorf, Ettendorf et Minversheim, ont été transportés jusqu'au périscolaire de Wickersheim et les enfants des écoles de Mutzenhouse, Schaffhouse et Hohfrankenheim ont été accueillis au périscolaire de Schwindratzheim.

Les horaires d'ouverture du périscolaire de Wickersheim ont été amplifiés les mercredis pour répondre favorablement aux besoins croissants des familles suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

C'est également pour la première fois que ce périscolaire a ouvert ses portes 2 semaines pendant la saison estivale.

De nombreuses sorties ont été proposées aux enfants pour découvrir le milieu de vie qui les entoure (visite d'une ferme à Zoebersdorf, sortie à Geiswiller et au Centre Aquatique Atoo-O...)



## TOUJOURS PLUS PRÈS DES FAMILLES

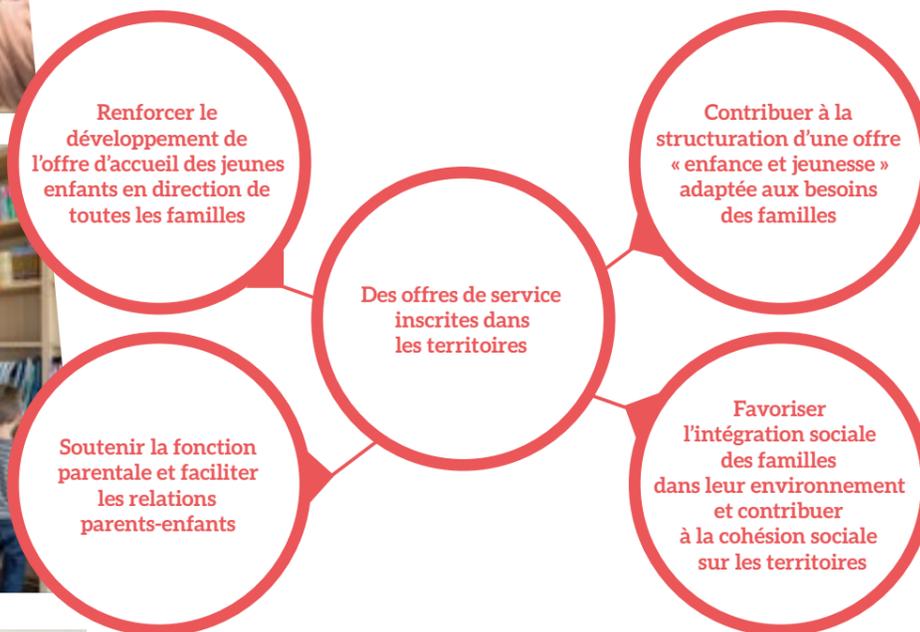
En date du 8 avril 2016, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a signé une Convention Territoriale Globale en partenariat avec la CAF du Bas-Rhin.

Cette convention vise à définir le projet stratégique global du territoire en matière de services aux familles et ses modalités de mise en œuvre en associant l'ensemble des acteurs concernés (habitants, associations, etc...).

Elle a pour objet :

- d'identifier les besoins prioritaires sur le territoire de la CCPZ,
- de définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin,
- d'optimiser l'offre existante et/ou développer une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'interventions sur les territoires.

Les priorités retenues par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn sont :



Périscolaire Arc-en-Ciel à Hochfelden  
Raphaële HUTET  
Tél. 03 69 42 01 45  
E-mail : periscolaire.hochfelden@alef.asso.fr

Périscolaire à Wickersheim  
Thomas HESCHUNG  
Tél. 03 88 03 47 59  
E-mail : periscolaire.wickersheim@alef.asso.fr

Périscolaire à Schwindratzheim  
Noémie WALTHER  
Tél. 03 88 02 26 15  
E-mail : periscolaire.schwindratzheim@alef.asso.fr



Dédiée aux familles, la démarche devrait permettre à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et à ses partenaires de mieux prendre en compte les besoins sociaux grandissants sur son territoire.

Des actions concrètes vont être engagées avec pour objectif de « créer de nouvelles actions partagées avec les familles ».



CLJ Schaffhouse

S'essayer

## NOTRE HISTOIRE, VOTRE HISTOIRE

L'Animation Jeunes (l'AJ), sous convention avec la FDMJC d'Alsace, est en action depuis 16 ans sur le Pays de la Zorn... Et pourtant, chaque année, des familles, des jeunes la découvrent et cherchent à comprendre quel est son véritable rôle. Et c'est normal, ce sont les nouvelles générations qui pointent le bout de leur nez. Et chaque année, l'AJ remplit sa mission en les accueillant et en renouvelant son cycle éducatif pour chaque tranche d'âge. Certains jeunes vont même se lier avec elle, durant une quinzaine d'années. Parfois plus, dans de nouveaux rôles comme celui de devenir parents à leur tour... mais là c'est une autre histoire...

**Alors pour revenir sur les missions de l'AJ, nous vous proposons de les découvrir, concrètement, en 7 étapes, avec une rétrospective des actions et les échéances à venir de cette année 2015-2016 !**

### 1. LES ATELIERS HEBDOMADAIRES...

J'ai entre 9 ans et 13 ans et je participe à l'atelier hebdomadaire de stylisme, ou dessin, de pâtisserie, de théâtre, de percussion, de journalisme... J'y apprends des savoir-faire, mais surtout des savoir-être, à l'écoute de mes camarades et avec une entraide pour ensemble, réaliser les différents défis que nous nous sommes fixés : d'un apéro dinatoire pour nos parents à la présentation d'une pièce de théâtre pour un festival, en passant par la publication de notre feuille de chou ! Dans ces différents ateliers nous sommes en tout **83 jeunes** cette année !

### 2. LES PETITES VACANCES SCOLAIRES...

Automne, Hiver, Printemps, des activités à la semaine avec les mêmes objectifs pédagogiques que les ateliers hebdomadaires toujours pour nous, les 9 à 13 ans. En moyenne nous sommes **une centaine** de jeunes au cours de chaque période.

### 3. LES CONSEILS LOCAUX DE JEUNES (CLJ)...

**4 secteurs ou communes se sont lancés dans l'aventure des CLJ : Mutzenhouse-Hohfrankenheim-Schaffhouse sur Zorn ; Alteckendorf ; Melsheim et Schwindratzheim.**

Accueillant les volontaires des villages concernés, nous avons entre **11 et 14 ans**. Les CLJ nous permettent d'initier et construire des actions nous rendant de véritables acteurs de la vie locale. Pour y parvenir : réunions, débats, consensus, sollicitations de partenaires, constructions de budget rythment nos Conseils... Nous voilà dans une véritable dynamique de l'apprentissage à la citoyenneté et à la démocratie. Chaque Conseil a une réunion plénière et au moins 3 commissions mensuelles. A Schaffhouse sur Zorn a eu lieu une magnifique journée familiale à la découverte de la nature environnante. Melsheim s'est transformé en village prônant l'amour lors de la St Valentin, par l'aménagement de décors participatifs. Schwindratzheim prépare une journée familiale de jeux et d'aventures pendant qu'Alteckendorf va défier les logiques de la science lors d'une exposition interactive !! Nous sommes en tout **40 jeunes** engagés dans les 4 CLJ confondus.

### 4. LES PROJETS JEUNES...

À partir de **13 ans**, les animateurs nous encouragent à entreprendre des projets ! Seul ou avec des amis, nous voilà partis dans la construction d'une aventure que l'on a en rêve et que l'on va mener vers la réalité... Défi sportif, projet de solidarité, combat environnemental, projet culturel, engagement politique... Réaliser un projet c'est une nouvelle fois, partager collectivement des idées, arriver à un consensus, contacter des intermédiaires, réaliser notre budget et aussi être actif pour le financer par des actions ou en réalisant des dossiers de demandes de subventions... En un mot : AGIR ! Cette année nous sommes **70 jeunes** à être impliqués dans des projets... Voyage en Irlande, à Lisbonne ou à Londres, création d'une association pour des passionnés de cinéma, création d'un groupe de musiques actuelles, ou réalisation d'un camp d'aventure, d'un camp rando ou encore d'un camp itinérant à vélo !

S'investir pour autrui

Faire soi-même



Être jeune et débattre !

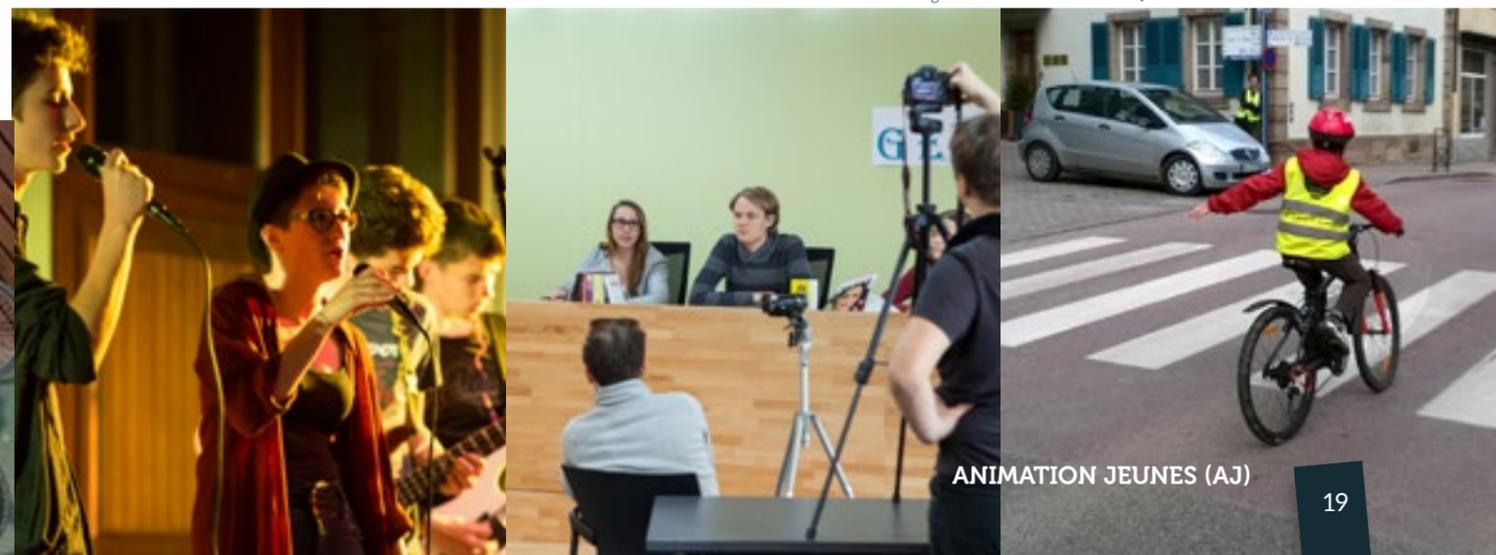
### 5. PREMIÈRES PORTES AUX MISSIONS D'ENCADREMENT

À partir de 15 ans, l'AJ nous propose différents moments de découvertes sous forme de mini-séjours ou de soirées à thèmes nous permettant de comprendre ce qui se cache pédagogiquement derrière une action d'animation et également, afin de développer notre esprit critique et d'affiner notre connaissance des réalités du monde qui nous entoure... Nous devenons aides animateurs et nous apprenons également à mener des débats favorisant la confrontation d'idées afin que chacun des jeunes que nous allons rencontrer puisse construire son libre arbitre. Cette année nous sommes **8 jeunes** à avoir ouvert ces portes de la découverte.

Découvertes culturelles

Originalité

Prévention par l'action



ANIMATION JEUNES (AJ)

### 6. ANIMATRICES, ANIMATEURS !

J'ai 17 ans, je peux encadrer les plus jeunes et pour affiner ma pédagogie et respecter la réglementation, je réalise mon BAFA. À partir de 21 ans, si je veux devenir directeur de centre je m'engage dans une formation BAFA. À l'AJ je peux encadrer pendant les petites vacances, l'été, mais aussi donner un coup de main lors des événements tel que le carnaval. Tout est ouvert dans la diversité des animations car maintenant j'accompagne les projets initiés par les plus jeunes comme je l'ai vécu à leur âge (c'est sympa de se retrouver de l'autre côté). Bien sûr je peux également proposer des projets d'animation, des camps, des ateliers !

Ce qui est enrichissant et rassurant, c'est que l'on fonctionne toujours en équipe, les anciens conseillent les nouveaux... Cette année, nous sommes une **quinzaine** engagés pour accompagner les projets d'animations !

Animation Jeunes (AJ)  
Tél. 03 88 91 96 58  
E-mail : animation.jeunes@payszorn.com

### 7. SERVICE CIVIQUE

J'ai entre **16 et 25 ans**, et je souhaite m'investir pour les autres, soit en proposant un projet, soit en soutenant un projet existant. Pour cela, je peux m'engager dans le dispositif du Service Civique. À l'AJ les missions durent en général 9 à 10 mois. Je peux être étudiant-e en parallèle. Si au cours de ma mission, je devais avoir une obligation d'emploi, je peux l'interrompre sans préavis ! Cette année nous sommes **10 personnes** en Service Civique à l'AJ. Nous accompagnons les jeunes dans la réalisation de leurs projets (*Lisbonne, Irlande, Londres, Musiques actuelles, Survival, camp vélo*), dans des ateliers (*pâtisseries...*), dans les CLJ... Nous aidons l'AJ à organiser des événements, nous animons des permanences de jeux et de rencontres au collège. Je peux également réaliser un Service civique pour découvrir la prise de responsabilité, m'essayer à différentes missions pour me faire une idée de ce qui pourrait me plaire professionnellement... Au-delà de l'animation, il peut également y avoir des missions administratives par exemple...



## INFORMATION VACAF

Suivant votre coefficient familial, vous avez droit aux bons vacances VACAF, dispositif de la Caisse d'Allocation Familiale d'aide aux départs en vacances des enfants. Celui-ci peut être d'une valeur de 20 ou 30 € par jour destiné exclusivement aux séjours avec nuitées (camps, colonie de vacances...) mais également aux départs en famille. Vous disposez d'un capital de 21 jours de vacances par enfant de la valeur de votre bon.

Par exemple, si vous êtes bénéficiaires d'une valeur de 20 € que vous inscrivez votre enfant au séjour 100 % vélo de cet été 2016 :

Le séjour coûte 220 € et dure 10 jours.

20 € x 10 jours = 200 €, il vous reste 20 € à financer !

## VOTRE HISTOIRE, NOS VALEURS !

Vous l'aurez compris, l'Animation Jeunesse ne fait pas qu'«occuper» les jeunes ! Elle contribue à les impliquer progressivement vers une citoyenneté active et à les rendre sensibles au bien vivre ensemble au sein de leur bassin de vie.

## BOUGE TON ÉTÉ

*L'été c'est maintenant ! Véritable période privilégiée favorisant les rencontres, la découverte de nouvelles pratiques, l'émergence de nouvelles passions. Les vacances actives pour les enfants sont de réelles étapes de prise de maturité, d'autonomie. C'est ce que nous proposons pour vos enfants sur le territoire dès 9 ans et jusqu'à 17ans. Une nouvelle fois chaque dynamique est adaptée à l'âge des enfants. Et cerise sur le gâteau, certains projets sont ceux des jeunes qui ont la motivation de le proposer à d'autres jeunes ! Toutes les informations détaillées de l'été sont sur notre site. (Programme, tranche d'âge, inscription, trousseau pour les camps). Entre 150 et 200 jeunes vivent des aventures estivales avec l'AJ.*

- Centre de loisirs à la semaine à Schwindratzheim (du 6 au 29 juillet)
- Hopla Tropical Zorn à Schwindratzheim (du 6 au 29 juillet)

- 100 % équitation à Geiswiller (du 11 au 15 juillet)  
*Projet initié par des jeunes*
- Le 100 % ciné à Schwindratzheim (du 1 au 5 et/ou du 8 au 12 août)

- Camp Raid Aventures 10-12 ans à Dettwiller (du 6 au 8 juillet)
- Camp Raid Aventures 13-15 ans à Brumath (du 19 au 22 juillet)
- Camp 50 % cuisine 50 % pâtisserie à Schwindratzheim (du 6 au 8 juillet)
- Camp 100 % danses à Uberach (du 18 au 22 juillet)
- Camp The Survival à Schwindratzheim (du 25 au 29 juillet)  
*Projet jeunes*
- Camp vélo, 100 % Bas-Rhin, 100 % écolo ! (du 1<sup>er</sup> au 10 août)  
*Projet jeunes*
- Camp Lisbonne (du 6 au 15 juillet) *Projet jeunes*
- Camp Irlande (du 16 au 25 août) *Projet jeunes*
- Camp Rando Grand Ballon d'Alsace (du 28 au 31 août)  
*Projet jeunes*

*Les raids... c'est reparti !*



## ZOOM SUR UNE NOUVEAUTÉ

L'été sous les peupliers de Schwingelse, l'AJ te propose de rencontrer des jeunes de ton âge (à partir de 14 ans) et de profiter d'une multitude d'activités : beach-volley, pétanque, cerf-volant, graff, skate line, badminton, taper le carton...ou farniente BD sous les parasols... Bar à jeunes sur place et même possibilité de griller une merguez ! Vacances quoi !

**Le plus du mieux : les mardis soir... on s'organise un p'tit quelque-chose !**

Alors si tu veux bouger mets les claquettes aux pieds	
Rendez-vous	en accès libre entre le 6 et le 29 juillet à côté du city stade de Schwindratzheim
Horaires	de 15h à 20h du lundi au vendredi. Mardi on prolonge jusqu'à 21h et des poussières
Principe	viens quand tu veux, viens quand tu peux. Viens pas seul, c'est encore mieux
Participation	de la toute petite monnaie quand il fait soif, et une pièce respectable quand il fait faim

## BAFA-BAFD

L'AJ accompagne financièrement et pédagogiquement les jeunes voulant entreprendre une formation d'animateur ou de directeur

## INFORMATIONS

### L'ANIMATION JEUNE, IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR Y GOÛTER !!

Tu as 10... 13...15 ...18... 22 et même 25 ans tu as l'envie de réaliser un projet culturel, un défi d'aventures, d'aider les autres, d'instaurer de nouvelles pratiques écologiques, d'agir politiquement, de te former à l'animation, de créer une association, tu es seul-e ou avec des ami-e-s... Tu as besoin d'aide, de conseils... contacte-nous !

**Pour tout savoir sur l'actualité de l'AJ, consultez notre site**

- Un mois avant pour : les programmes des petites vacances
- Dès le 1<sup>er</sup> mai pour : les animations de l'été (centre de loisirs, camps...)
- Toute l'année pour :
  - Les ateliers • Les sorties • Les projets jeunes
  - Les formations à l'animation • Le service civique • Les événements



*Initier et découvrir*

**RETROUVEZ-NOUS AU FORUM DES ASSOCIATIONS LES 3 ET 4 SEPTEMBRE À HOCHFELDEN !!**

Animation Jeunes  
FDMJC Alsace du Pays de la Zorn  
Maison du Pays de la Zorn  
43 route de Strasbourg  
67 270 Hochfelden  
Tél. 03 88 91 96 58  
E-mail : animation.jeunes@payszorn.com  
Site : http://saj.payszorn.com/  
AJ Pays Zorn

COÛTS SERVICE PISCINE

Fonctionnement	CA 2015	%
Charges de personnel	36 1231,17	54,76%
Charges électriques	79 231,17	12%
Gaz	63 925,08	9,68%
Eau	32 646,6	4,95%
Maintenance des équipements	21 370,96	3,24%
Investissement	BP 2016	
Chaudières	300 000,00	

SAISON 2015

En termes de fréquentation, l'année 2015 a été la meilleure depuis 2003 :

127 489 entrées, dont 24 448 pour la période estivale. L'année 2016 s'annonce tout aussi prometteuse, si l'on se fie au 1<sup>er</sup> trimestre qui affiche une hausse de 9% en moyenne, par rapport à 2015.

Aquabiking



NOUVEAUTÉ

Nous vous annonçons d'ores et déjà l'arrivée prochaine d'une activité très attendue, « l'AQUABIKE » ou « AQUACYCLING ». Le démarrage de ces cours est prévu pour septembre 2016.

L'Aquacycling permet de pratiquer le vélo dans l'eau sans risque et sans blesser les muscles. L'état d'apesanteur et de flottaison soulage les articulations et la zone lombaire du poids du corps. Par rapport à l'exercice physique pratiqué à terre, l'exercice évite les stress musculaires et diminue la production d'acide lactique : la séance d'Aquabike, même si intensive, n'est pas suivie par les si désagréables douleurs musculaires et courbatures !

Les vertus cardio-vasculaires sont toujours indéniables, mais la résistance à l'eau a pour conséquence un effort différent, un massage aux multiples vertus : le cœur bat 10% plus vite et les graisses sont brûlées en priorité, ce qui est idéal pour le bas du corps (cuisses abdos fessiers), sans traumatisme ni courbatures. Ajoutons à cela le massage constant dû au mouvement de l'eau, permettant d'obtenir une action destructrice de la cellulite et sa redoutable partie visible, la peau d'orange.

Parallèlement c'est aussi une cure de jouvence pour les jambes lourdes.

Les créneaux envisagés :

- Mardi de 20h à 20h45
- Vendredi de 12h30 à 13h15 et de 20h à 20h45
- Samedi de 8h à 8h45

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Centre Aquatique dès le mois de juin.

LES TRAVAUX 2016

D'un point de vue technique, après 20 années de bons et loyaux services, les chaudières actuelles vont pouvoir être remplacées. L'étude en cours, avec une ligne budgétaire de 300 000 €, permettra l'installation d'un système de chauffage nouvelle génération, comprenant une chaufferie, une ventilation et régulation de l'ensemble, avec pour but une réelle économie d'énergie.

Centre Aquatique Atoo-o  
Rue des Quatre Vents  
67270 HOCHFELDEN  
Tél. 03 88 02 20 40  
Fax 03 88 02 20 44  
E-mail : accueil.atoo-o@payszorn.com  
Site : www.payszorn.com



LES PROCHAINES  
DATES À RETENIR

- Ouvertures des dimanches du mois de juin : 10h à 19h
- Grande vidange du 31 août au 11 septembre 2016 inclus (sous réserve de la durée des travaux de la chaufferie)
- Mardi 1<sup>er</sup> Novembre 2016 Toussaint Centre aquatique fermé
- Noël Centre Aquatique fermé du 24 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017 inclus.



**Association « Au Cœur des Houblonnières d'Alsace »**  
Maison des Associations  
67170 WINGERSHEIM LES QUATRE BANS  
Tél. 03 88 51 26 35  
Fax. 03 88 51 26 54  
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00  
E-mail : [houblon.wingersheim@payszorn.com](mailto:houblon.wingersheim@payszorn.com)  
Site : <http://wingersheim.payszorn.com>

## L'ACHA

Du 15 mai au 15 septembre et sur réservation, l'association « Au Cœur des Houblonnières d'Alsace » organise des visites commentées en petit train à la découverte de la culture du Houblon, sur le territoire de la Commune de Wingersheim les 4 Bans. Elle accueille annuellement quelques 2000 visiteurs sur un circuit à travers village, champs et point de vue panoramique, sous l'égide de bénévoles. Vous pouvez également emprunter ce sentier ludique de 4.5 km à pied, pour découvrir cette plante aromatique indispensable à la bière. Venez découvrir tous les secrets de la culture du houblon jusqu'à la fabrication de la bière et venez vous faire plaisir dans la petite boutique. Possibilité de groupes avec commentaires en Allemand ou Anglais, sur demande.

**Service Tourisme**  
Tél. 03 88 02 20 14  
E-mail : [service.tourisme@payszorn.com](mailto:service.tourisme@payszorn.com)



## HALTE FLUVIALE DU PAYS DE LA ZORN

La halte fluviale située à Waltenheim sur Zorn rencontre un franc succès pour son année de démarrage. Au cours des 12 derniers mois, ce sont près de 500 transactions sur les bornes eau et électricité qui ont été recensées (56% sous pavillon allemand, 28% français, 13 % anglais et quelques hollandais, espagnols et italiens).

L'affluence est surtout visible les week-ends de début avril à fin septembre, où les 8 places sont occupées et utilisées pour effectuer le plein d'eau ou d'électricité. La recette est même supérieure aux prévisions. Mais c'est avant tout un service public que nous rendons aux plaisanciers. L'objectif est aussi de leur faire découvrir notre territoire et d'y développer une économie du tourisme.

Avec la remise en service du plan incliné, la fréquentation ne pourra que progresser en semaine.

La nouveauté 2016 est l'installation sur le site d'un loueur de bateaux. La convention signée avec la CCPZ lui permet l'utilisation d'un emplacement pour les opérations d'embarquement.

L'installation sert également d'aire de pique-nique aux cyclistes qui fréquentent la piste le long du canal. Cet endroit est devenu un lieu de vie et de rencontre agréable, grâce aux aménagements réalisés par notre collectivité.



## MUSEE DE L'ARCHE

**Du 1<sup>er</sup> mai au 30 octobre 2016, le Musée du Pays de la Zorn et l'ARCHE présentent une nouvelle fois une exposition intitulée « Bières et Brasseries d'Alsace » consacrée à la richesse et à la diversité des bières d'Alsace.**

On peut y suivre, entre autres, le lent cheminement qui, au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, amena le regroupement d'une trentaine de brasseries au début du siècle aux quatre actuelles, et la disparition progressive de la plupart des bistrotts de la Communauté des Communes du Pays de la Zorn.

Elle est présentée dans l'ancienne synagogue transformée en Musée par l'ARCHE et accueille également une collection d'objets datant du paléolithique au mérovingien, ainsi que la collection Weinling composée d'armes et d'effets militaires du 19<sup>ème</sup> siècle, dont certains trouvés sur les champs de bataille de Froeschwiller-Woerth.

**Prix d'entrée 3€, gratuit pour les moins de 16 ans.**



**Musée du Pays de la Zorn**  
12 place du Général Koenig  
67270 HOCHFELDEN  
Tél. 03 88 89 04 52  
E-mail : [archemusee@gmail.com](mailto:archemusee@gmail.com)



# ATOUT ZORN



N°35  
JUN  
2016

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN



## PROJETS 2016

Groupe Scolaire sud  
PLUI



• **NOS ENGAGEMENTS**  
environnementaux

• **VIE ASSOCIATIVE**  
au Pays de la Zorn

• **ENFANCE & JEUNESSE**  
accueil & loisirs



Communauté de Communes  
Pays de la Zorn





# ATOOUT ZORN



N°35  
JUN  
2016

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN



## PROJETS 2016

Groupe Scolaire sud  
PLUI



● **NOS ENGAGEMENTS**  
environnementaux

● **VIE ASSOCIATIVE**  
au Pays de la Zorn

● **ENFANCE & JEUNESSE**  
accueil & loisirs



# ATOOUT ZORN

N°35  
JUN  
2016

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN

## PROJETS 2016

Groupe Scolaire sud  
PLUI

● **NOS ENGAGEMENTS**  
environnementaux

● **VIE ASSOCIATIVE**  
au Pays de la Zorn

● **ENFANCE & JEUNESSE**  
accueil & loisirs



Communauté de Communes  
Pays de la Zorn



# ATOOUT ZORN

N°35  
JUN  
2016

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN

## PROJETS 2016

Groupe Scolaire sud  
PLUI

• **NOS ENGAGEMENTS**  
environnementaux

• **VIE ASSOCIATIVE**  
au Pays de la Zorn

• **ENFANCE & JEUNESSE**  
accueil & loisirs



Communauté de Communes  
Pays de la Zorn



# ATOOUT ZORN

N°35  
JUN  
2016

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN

## PROJETS 2016

Groupe Scolaire sud  
PLUI

• **NOS ENGAGEMENTS**  
environnementaux

• **VIE ASSOCIATIVE**  
au Pays de la Zorn

• **ENFANCE & JEUNESSE**  
accueil & loisirs



Communauté de Communes  
Pays de la Zorn

